

**Service Restauration Scolaire et Périscolaire - PLANNING DE RESERVATION MENSUEL**

**Identité de l'enfant**

Nom/Prénom : .....

Ecole :  Maternelle  Verdun Classe : ..... Enseignant(e) : .....

*A rendre à l'accueil du service scolaire, à l'accueil de la Mairie ou par mail : scolaireanimation@donchery.fr (Article 4.2.1 du règlement intérieur)*

**MOIS DE AVRIL 2024**

JOUR		Périscolaire Matin	Périscolaire Avant Repas	Cantine	Périscolaire Après repas	Périscolaire Soir
<b>Lundi</b>	<b>1-avr.</b>	<b>FERIE</b>				
Mardi	2-avr.					
Jeudi	4-avr.					
Vendredi	5-avr.					
Lundi	8-avr.					
Mardi	9-avr.					
Jeudi	11-avr.					
Vendredi	12-avr.					
Lundi	15-avr.					
Mardi	16-avr.					
Jeudi	18-avr.					
Vendredi	19-avr.					
Total général par colonne						

**VACANCES DE PRINTEMPS du Samedi 20 Avril au Lundi 06 Mai 2024**

**Nota :**

La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil de la Mairie, à l'accueil du service scolaire ou téléchargeable sur les applications (CITYKOMI de DONCHERY) ou (ONE de L'ECOLE)  
 Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.  
 Toutes les cases cochées sont facturées (Article 5.3 du règlement intérieur).  
 Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 4.2.1 du règlement intérieur).

Le planning sera pris en compte uniquement si celui est accompagné du règlement (Article 5.3 du règlement intérieur)

En Numéraire  En Chèque : N° .....

	Nombre et tarif	Total	Date : ..... Signature des parents ou Représentant légal:
<b>Cantine :</b>	x 5 € =		
<b>Périscolaire matin</b> si QF* > ou égal à 630 :	x 2 € =		
<b>Périscolaire midi</b> si QF* > ou égal à 630 :	x 1 € =		
<b>Périscolaire soir</b> si QF* > ou égal à 630 :	x 3,50 € =		
<b>Périscolaire matin</b> si QF* < 630 :	x 1,80 € =		
<b>Périscolaire midi</b> si QF* < 630 :	x 0,90 € =		
<b>Périscolaire soir</b> si QF* < 630 :	x 3,30 € =		
<b>Total du règlement du mois de Avril 2024</b>			

Document à remettre impérativement pour le :

**Vendredi 22 mars 2024**

**Attention : Tout planning rendu après cette date engendra l'application du tarif E (tarif exceptionnel).**

Annotation (situation de déduction) - (Article 5.4 du règlement intérieur) :